

Édition scientifique : un nouveau contrat avec Elsevier

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE DEBÔVES

Signé le 17 janvier, le contrat entre la France et l'éditeur Elsevier instaure une licence nationale d'accès à la Freedom Collection. Le point avec Roger Genet, directeur général de la recherche et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



Alors que, depuis plusieurs années, la fronde s'accroît contre les grands éditeurs scientifiques, le contrat 2014-2018 avec Elsevier constitue une avancée tarifaire et qualitative sans précédent. La Freedom Collection, catalogue de 2 200 revues essentielles pour des millions de chercheurs, est désormais accessible en ligne en France via une licence nationale. Quels étaient les enjeux de cette négociation ?

Roger Genet : L'enjeu était de garantir aux chercheurs travaillant en France le maintien d'une information scientifique abondante et de qualité, mais à un prix compatible avec le contexte des finances publiques. Le rythme d'augmentation de ce marché, de +4 à +6 % par an depuis 2005

n'était plus supportable. Or si l'Open Access fait figure d'alternative pour l'avenir, seulement 15 % des articles scientifiques sont libres d'accès en France aujourd'hui. On ne peut pas basculer du jour au lendemain d'un modèle à l'autre. D'autant que nous sommes encore dans un système où publier dans des revues de référence, comme *Cell* en biologie ou *The Lancet* en médecine – deux revues Elsevier – a un impact certain sur l'évaluation et le financement de la recherche.

Qu'apporte la nouvelle licence nationale d'accès aux collections d'Elsevier ?

R. G. : Tout d'abord, cette licence nationale est une grande première dans le monde. Depuis janvier, en France, 150 000 chercheurs et enseignants-chercheurs ont accès à la Freedom Collection sur la plateforme ScienceDirect selon des modalités identiques, qu'ils travaillent dans une université, un organisme de recherche ou une école d'ingénieur. Cette équité dans l'accès aux ressources est un plus pour la qualité de la recherche. Autre point important, nous acquérons systématiquement la propriété intellectuelle des contenus auxquels nous sommes abonnés.

Qu'en est-il du volet financier du contrat ?

R. G. : Nous avons obtenu que les prix annuels n'augmentent quasiment pas d'ici à 2018. Une diminution de 2,7 % est même prévue pour les deux premières années sur un contrat qui représente environ 38 millions d'euros par an. Une clause de maintien qualitatif de la collection,

Petit glossaire de l'Open Access

GREEN OPEN ACCESS : accès ouvert fourni par l'auteur qui dépose sa prépublication ou son article sur un site d'archives institutionnelles ou disciplinaires. Exemples : HAL (archives ouvertes pluridisciplinaires du CNRS), PubMed Central (biologie), ArXiv (physique).

GOLD OPEN ACCESS : accès ouvert fourni par un journal financé par l'institution de l'auteur ou du mécénat scientifique. Exemple : Scoap3 (partenariat secteurs publics et privés), Public Library of Science (Plos).

PLATINUM OPEN ACCESS : accès ouvert à des revues sur une plateforme à financement public et autofinancement par des services complémentaires (notamment bibliographiques) acquis par abonnement des bibliothèques. Exemple : OpenEdition (plateforme du Cléo en sciences humaines et sociales, CNRS).

c'est-à-dire des titres phares, a également été entérinée. C'est inédit. Autre évolution, la contribution financière des établissements au marché sera désormais fonction des utilisateurs et des secteurs disciplinaires et non plus de critères obsolètes comme l'historique des abonnements papier antérieurs.

Comment la France a-t-elle obtenu ces résultats ?

R. G. : Un négociateur unique, le consortium Couperin, a été mandaté par la Bibliothèque scientifique numérique au nom des 642 établissements utilisateurs : universités, organismes de recherche, grandes écoles, établissements hospitaliers, etc. Réunis sous cette bannière commune, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en tête, nous avons pesé davantage vis-à-vis d'Elsevier.

Quel lien avec la politique nationale en faveur de l'Open Access ?

R. G. : L'éditeur s'est engagé à développer les contenus en Open Access, sans réduire ceux disponibles via la Freedom Collection. Pour sa part, le ministère est toujours très favorable au Green Open Access. Sur le terrain, nous évoluons vers un système composite avec du Green Access, du Gold Open Access et des formules hybrides. Il faut donc faire attention à ne pas acheter à Elsevier un article déjà accessible par la licence nationale. Seconde précaution essentielle : la qualité des publications en Open Access. Elle suppose que les chercheurs s'investissent dans les comités éditoriaux des sites d'archives publiques. Ce qui devrait nous aider à remettre en avant les critères de validité scientifique et donner toute la crédibilité possible à la science en Open Access. **II**

Le rôle du CNRS dans les négociations

Christine Weil-Miko, chargée de mission négociations nationales à la Direction de l'information scientifique et technique (Dist) du CNRS précise que la plateforme nationale d'accès aux archives Panist, développée par l'Institut de l'information scientifique et technique (Inist), a joué un rôle dans les négociations : « Grâce à cette plateforme, qui a pour but d'héberger les archives acquises par les membres de l'accord Elsevier 2010-2013, nous pouvions garantir à tous les utilisateurs l'accès aux archives 2001-2013 de la Freedom Collection, même en cas d'échec des négociations. »



► Cell est la revue la plus citée dans les articles scientifiques, d'après l'Institute for Scientific Information.

© CELL - C. GARCIA ET E. SMITH

UN LIA À FUKUSHIMA

Le CNRS a créé un Laboratoire international associé (LIA) à Fukushima, au Japon, intitulé « Protection humaine et réponse au désastre ». Créé en octobre dernier en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères (Maison franco-japonaise de Tokyo), l'université Lille-I, l'université de Fukushima et l'université Doshisha à Kyoto, il permet aux spécialistes japonais et français de confronter leurs approches socio-économiques, épistémologiques et politiques. Ce LIA ouvre aussi le dialogue vers d'autres disciplines telles que l'ingénierie, la santé et l'agronomie. Il est dirigé par Thierry Ribault, chercheur au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques.

ROSETTA S'EST RÉVEILLÉE

« Salut, le monde ! », a tweeté l'Agence spatiale européenne pour annoncer le réveil de la sonde Rosetta le 20 janvier après 31 mois de sommeil. Cette mise en veille programmée de ses instruments lui a permis d'économiser ses ressources alors que son périple l'emmenait trop loin du Soleil, sa seule source d'énergie. Dès son réveil automatique, la sonde a pointé son antenne principale vers la Terre pour faire savoir qu'elle avait survécu. Il lui reste encore 9 millions de kilomètres à parcourir avant d'atteindre son but : la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko, où elle devrait se poser en novembre. Neuf laboratoires du CNRS et d'universités participent à cette mission qui a débuté en 2004 et qui doit normalement s'achever en décembre 2015.



Le site de ScienceDirect
 >> www.sciencedirect.com

Des particules en libre accès

Le projet Scoap³ sur la publication en libre accès a démarré le 1^{er} janvier. Son objectif est de permettre un accès sans restriction aux articles de physique des particules parus dans des revues scientifiques, alors que ces articles n'étaient jusqu'à présent disponibles que via certaines bibliothèques universitaires, et généralement inaccessibles au grand public. Lancée par le Cern en 2006, cette initiative, la plus vaste jamais lancée en matière de libre accès à l'échelle planétaire, s'appuie sur une collaboration internationale de plus d'un millier de partenaires provenant de 24 pays, dont le CNRS par l'intermédiaire de l'IN2P3, de l'Inist et de l'INP. Scoap³ a été mis en place en coopération avec onze éditeurs de revues scientifiques internationales, notamment Elsevier, IOP Publishing et Springer.